

GROUPE DE TRAVAIL SUR PARIS AU MOYEN ÂGE

(20 janvier 2012)

C'est aux XII^e et XIII^e siècles que renvoient les « manières d'écrire » présentées au séminaire. Elles émanent de scripteurs différents, ceux d'une institution religieuse, l'école monastique de la puissante abbaye de Saint-Victor dont le rayonnement, au XII^e siècle est immense (Dominique Poirel et Rolf Grosse), d'une part, et d'un clerc du roi sous Philippe III et Philippe IV le Bel, Guillaume d'Ercuis dont on a conservé le livre de raison (Caroline Bourlet et Élisabeth Lalou), d'autre part. Ce livre de raison introduit aux écrits du for privé, destinés à la famille et aux proches, tandis que les écrits de Saint-Victor sont, dès leur réalisation, à une large diffusion.

Les écrits à Saint-Victor au XII^e siècle (Dominique Poirel)

Bibliographie : *L'École de Saint-Victor de Paris. Influence et rayonnement du Moyen Âge à l'époque moderne*. Colloque international du CNRS pour le 9^e centenaire de la fondation (1108-2008), tenu au Collège des Bernardins de Paris les 24-27 septembre 2008 et organisé par Patrick Gautier-Dalché, Cédric Giraud, Luc Jocqué, Dominique Poirel et Patrice Sicard. Actes réunis par Dominique Poirel, Turnhout, 2010.

En préambule à son exposé, Dominique Poirel a précisé ce qu'il entendait par « l'écrit à Saint-Victor », à savoir qu'il évoquerait les textes littéraires produits à Saint-Victor, laissant de côté l'activité du scriptorium. Il a aussi rappelé les facteurs qui ont influencé cet écrit victorin : Saint-Victor est une abbaye d'intellectuels et un lieu de formation de clercs qui venaient de divers prieurés pour se former aux fonctions pastorales. L'écrit y est un moyen parmi d'autres pour transmettre les idées : la liturgie, l'école (très largement ouverte, elle n'accueille pas que des chanoines), la prédication interne et externe, la conversation (un moment était prévu dans l'après-midi pour des entretiens spirituels dirigés par un maître). La production écrite de Saint-Victor porte la trace de ces exercices divers.

Ainsi des procédés de mise en écrit et de copie sont-ils apparus pour la première fois à Saint-Victor :

- la transformation de la parole de l'enseignant dans un texte : la *reportatio* ;
- la diffusion rapide et contrôlée des textes importants qui préfigure le système de la *pecia* ;
- l'écriture victorine dont le style n'obéit pas à des fins purement esthétiques, mais a aussi des fonctions pédagogiques et doctrinales.

La pratique de la *reportatio* à Saint-Victor : les *Sententiae de divinitate* (voir feuille jointe).

La préface de cet écrit renseigne sur le statut des « reportateurs » : Laurent de Durham (?) a été prié par ses condisciples de mettre par écrit le cours d'Hugues de Saint-Victor. Le « reportateur » explique comment il a procédé. Il a pris des notes en écoutant les sermons du maître et après chaque sermon, il a présenté ses tablettes à Hugues qui les a corrigées. Ce premier exemple de « reportatio » est donc aussi le premier exemple de *reportatio* révisée par le maître. Laurent proteste qu'il n'est pas l'*auctor*, mais l'*artifex* ; l'*auctor* étant l'auteur intellectuel de la pensée, l'*artifex* (l'artisan), celui qui a restitué le texte par l'écriture et qui a donc joué un rôle instrumental ; mais en réalité il a produit plus que la mise par écrit des *Sententiae*, il a organisé et structuré le texte.

Aux origines de la *pecia* : une pratique de diffusion accélérée et contrôlée des textes

Un manuscrit tardif (Oxford, Merton Coll. 49, des XIV^e-XV^e siècle), contient sur deux folios une liste des écrits d'Hugues de Saint-Victor. Ces folios recensent une bonne centaine d'œuvres du maître, mentionnées précisément avec leur intitulé, leur incipit, leur explicit. Cette liste est apparue comme une excellente pierre de touche concernant l'authenticité des textes hugoniens. Elle a été faite à partir d'une sorte d'édition ou mise au net des *opera omnia* d'Hugues, produite sous l'autorité de l'abbé Gilduin.

En étudiant le *De tribus diebus*, il apparaît que cette « édition Gilduin » a été transcrite sur deux jeux de manuscrits, qui ont été successivement donnés à copier. Le second, copié sur le premier, servit de copie de secours lorsque le premier disparu, perdu ou rendu impropre à la copie par un trop long usage. Une partie de ce second jeu s'est conservée : elle forme le manuscrit Paris, Bibliothèque Mazarine 717, daté par Patricia Stirnemann de 1140-1150.

Quand on considère les copies faites à diverses époques de l'édition de Gilduin, on remarque qu'elles ne comportent pas les mêmes œuvres dans le même ordre, mais transcrivent des « paquets » d'œuvres assez stables : on peut déduire par là que les modèles se présentaient sous la forme d'un ensemble de cahiers non reliés, qui pouvaient donc être copiés simultanément, comme plus tard la *pecia*.

L'écriture victorine (voir verso de la feuille jointe « Les écrits de Saint-Victor au XII^e siècle »)

Elle est, sur le plan de l'art, comparable à celle des grands cisterciens, comme Bernard de Clairvaux, mais elle présente, quant au style, des particularités. Si Bernard cherche à émouvoir, les Victorins transmettent un enseignement, d'où leur style beaucoup plus pédagogique : leurs textes sont scandés par la ponctuation (dans les manuscrits victorins,

elle est souvent notée très soigneusement), symétries et oppositions y sont mises en relief. Le recours aux procédés mnémotechniques et aux analogies est également un trait de la pensée victorine. Ils usent de la rime qui saute du dernier mot de la ligne au premier de la suivante. Ces procédés rhétoriques et pédagogiques sont destinés à aider les auditeurs.

Gilduin a voulu diffuser une édition révisée des écrits d'Hugues de Saint-Victor. Ce travail montre qu'à Saint Victor on a le talent de la mise en œuvre. Le grand succès des Victorins consiste dans leur volonté d'être spécialistes de l'universel.